

ASSEMBLEE DES DELEGUES / 24.11.2019 / ST-GEORGE

Ordre du jour

1. Souhails de bienvenue et appel (délégations)
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du P.V. de l'assemblée du 18 novembre 2018
4. Hommage aux disparus
5. Présentation des comptes 2018-2019
 - Rapport des vérificateurs et mise en discussion des comptes
 - Adoption des comptes 2018-2019
6. Rapports du chef technique
7. Rapport du chef technique des jeunes
8. Rapport du coach J+S
9. Rapport du responsable de presse
10. Rapport de l'Obmann des vétérans Vaudois
11. Rapport du président et adoption des dits rapports
12. Election du président
13. Election du comité
14. Présentation du budget 2019-2020
15. Fixation de la cotisation et adoption du budget 2019-2020
16. Nomination des jurys vaudois pour les fêtes 2020
17. Elections du représentant vaudois à la commission des jurys de l'ARLS
18. Renouvellement de la commission technique
19. Nomination des délégués pour l'assemblée romande
20. Nomination des délégués pour l'assemblée fédérale
21. Confirmation des fêtes cantonale 2020
 - a. Senior, le 3 mai 2020, Club de la Haute-Broye
 - b. Jeunes lutteurs, le 14 juin 2020, Club du Pays d'Enhaut
22. Attribution des fêtes cantonale 2021
 - a. Senior, candidature du club d'Aigle
 - b. Jeunes lutteurs, candidature du club d'Aigle
23. Postes à repourvoir à l'ARLS
23. Propositions et observations des clubs
24. Divers et propositions individuelles

Candidats jurés cantonaux pour 2019

Aigle	Duplan Eric, Ambresin Bertrand, Dormond Lionel
Haute-Broye	Chapuis Raphaël, Dufey Guy, Perroud Jean-François, Marchand Claude
Lausanne	Blanchette Robert, Koller Pascal
Mont s/Rolle	Berthet Stéphane, Hirschi Thierry
Nyon	Loup Christophe, Bolay Nicolas
Vevey	Neyroud Yves
Speaker	Patrick Foulk (Lausanne)

Candidat du représentant vaudois à la commission des jurys de l'ARLS

Dufey Guy

Nombre de délégués par club

Aigle	10	Mont s/Rolle	7	Vevey	5
Haute-Broye	9	Nyon	3		
Lausanne	9	Pays d'Enhaut	7		

Propositions et observations des clubs

Nous désirons transmettre au Romand qu'il faudrait harmoniser les indemnités des jurys lors des fêtes alpestres. Exemple Schwägalp Fr. 50.- et Brünig Fr. 140.-.